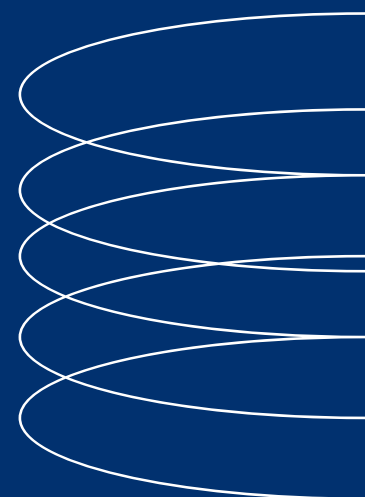


GUIDE 2025

Optimisation du dirigeant d'entreprise



FO

LES FONDATEURS

Pierre & Thibault



Créé par Pierre Coquantif & Thibault Chaufer, associés de Famille Office, ce guide vous permet d'optimiser votre rémunération, votre IS, votre IR et de réduire vos cotisations sociales grâce à différentes stratégies légales.

SOLUTION 1

PRIVILÉGIER LE STATUT TNS (TRAVAILLEUR NON SALARIÉ)

Lorsque vous êtes TNS, vous cotisez pour la Sécurité des indépendants, tandis qu'en SAS, vous êtes assimilé salarié et affilié au régime général de la Sécurité sociale, plus coûteux.

- Coût en charges sociales :
 - TNS : environ 45% de charges sociales.
 - SAS : environ 85% de charges sociales.

Exemple concret :

Si vous versez **50 000 €** de rémunération annuelle :

- En **TNS**, le coût total pour l'entreprise sera d'environ **72 500 €** (50 000 € + 45% de charges).
- En **SAS**, ce coût grimpe à environ **92 500 €** (50 000 € + 85% de charges).

Le statut TNS permet donc une **économie significative en matière de cotisations**.

SOLUTION 2

OUVRIR UN PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE (PEE)

Un PEE permet d'optimiser votre rémunération en bénéficiant d'un cadre fiscal avantageux. Pour en ouvrir un, il faut au moins un salarié à temps plein (conjoint collaborateur possible sous conditions).

Exemple concret :

Un dirigeant peut percevoir jusqu'à **6 581 € d'abondement** annuel exonéré d'impôt et de cotisations sociales, en complément de la participation et de l'intéressement, pouvant porter cette somme à environ **30 000 € par an**.

SOLUTION 3

L'APPORT EN COMPTE COURANT D'ASSOCIÉ

En injectant une somme d'argent en société sous forme d'apport en compte courant d'associé, vous pouvez déduire les intérêts générés du résultat imposable.

- Taux d'intérêt en 2025 : 5%.

Exemple concret :

Si vous apportez **100 000 €**, vous pourrez **déduire 5 000 € de charges annuelles** sur votre résultat.

De plus, cette somme pourra être restituée ultérieurement sans fiscalité supplémentaire.

SOLUTION 4

PASSER AU RÉEL EN PERSONNE PHYSIQUE

Les frais de déplacement, restaurants, etc., sont souvent payés via la société. Toutefois, si vous êtes imposé à 41% ou 45%, il peut être plus intéressant de les déduire à titre personnel.

Exemple concret :

Une dépense de **5 000 € déduite sur un revenu imposé à 45%** permet une **réduction d'impôt de 2 250 €**.

SOLUTION 5

JOUER SUR L'INTÉGRATION FISCALE

Si vous avez plusieurs sociétés, une convention d'intégration fiscale permet de compenser les déficits d'une société avec les bénéfices d'une autre.

Exemple concret :

Une entreprise **déficitaire de 100 000 €** réduit le résultat imposable d'une autre société générant un bénéfice de 200 000 €, **réduisant ainsi l'IS de 25 000 €.**

SOLUTION 6

LA CONVENTION DE MANAGEMENT FEES

Si vous détenez une holding, une convention de management fees vous permet de facturer des prestations à votre société d'exploitation.

Résultat, **pas de frottement fiscal** contrairement au régime mère fille. Vous allez pouvoir donc **optimiser votre IS**, gérer vos investissements comme bon vous semble sans avoir de compte à régler avec vos éventuels associés qui se trouve sur la société d'exploitation

SOLUTION 7

CRÉATION D'UNE HOLDING POUR OPTIMISER SON CAPITAL

Une holding permet d'acquérir les titres de votre société d'exploitation qui devait être initialement à titre personnel. Ce procédé va permettre de réaliser un jeu d'écriture, augmentant ainsi votre capital social sans endettement.

Résultat ? La banque va vous prendre beaucoup au sérieux et vous allez pouvoir emprunter dans l'immobilier avec des montants plus importants.

Les Avantages :

- Possibilité d'emprunter pour **investir dans l'immobilier**.
- Possibilité d'utiliser un **démembrement temporaire** pour acquérir des **biens à titre personnel** avec un **financement professionnel**.

SOLUTION 8

LA SCPI D'USUFRUIT

Acheter des parts de SCPI en usufruit permet de percevoir des loyers et de déduire intégralement l'investissement des charges imposables.

Exemple concret :

Investir **100 000 € en usufruit** permet une économie **d'IS de 25 000 €**.

Vous allez pouvoir percevoir un **rendement autour de 6%** pour certaines d'entre elles, soit **6 000 euros brut/an**.



SOLUTION 9

LE DISPOSITIF GIRARDIN IS

Le Girardin IS permet de financer des projets en Outre-Mer en échange d'une réduction d'impôt allant jusqu'à 120% de l'investissement.

Exemple concret :

Un investissement de **50 000 €** permet une réduction d'impôt de **55 000 €** de votre IS !

Attention, il y a un **plafonnement des niches fiscales à respecter** en tant que personne physique.

SOLUTION 10

LES DISPOSITIFS DE RÉDUCTION D'IR

Il existe plus de **474 niches fiscales** permettant de réduire l'IR.

Chez Famille Office, nous réalisons une **étude fiscale personnalisée** pour vous recommander les dispositifs les plus adaptés.

 Famille Office

Experts en optimisation fiscale et patrimoniale 

Contact : **associés@famille-office.com**



Nos agréments



AMF
CERTIFICATION

Notre activité est lourdement encadrée



N° ORIAS 24004338

- Conseiller en investissement financier (« CIF »)
- Intermédiaire en assurance (« COA »)
- Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement (« MOBSP »)



Adhérant de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).



Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce :

- Carte CPI n° 7501 2024 000 000 457 délivrée le 17/10/24 par la CCI Paris Ile de France et valable jusqu'au 16/10/2027.